



## MUNICIPALITÉ DE LA MACAZA

---

### AVIS PUBLIC

**EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :**

Lors d'une séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 8 mars 2021, le Conseil municipal de La Macaza a présenté le projet de *règlement numéro 2021-157 sur la gestion contractuelle abrogeant le règlement 2018-135*


**QUE** l'avis de motion ait été dûment donné et que le projet de règlement a été présenté et déposé lors de la séance du conseil tenue le 8 mars 2021;

**QUE** ce projet de règlement est actuellement déposé sur le site internet de la municipalité;

Le présent projet de règlement sera adopté lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le 12 avril 2021 à 16h, à huis clos par visioconférence.

**DONNÉ À LA MACAZA CE 10<sup>e</sup> JOUR DE MARS 2021**

La directrice générale par intérim

  
\_\_\_\_\_  
Caroline Dupuis


---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Caroline Dupuis, directrice générale par intérim de la municipalité de LA MACAZA, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie de celui-ci à chacun des endroits suivants : panneaux à l'extérieur de l'Hôtel de Ville, au lac Chaud, au lac Macaza et au lac Clair, entre 10 h et 16 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 10<sup>e</sup> jour de mars 2021.

La directrice générale par intérim

  
\_\_\_\_\_  
Caroline Dupuis